

5^{ème} RENCONTRE NATIONALE de l'UNION CONFEDERALE DES RETRAITES
AMNEVILLE du 12 au 14 octobre 2021

Quelques 250 personnes se sont retrouvées à Amnéville les Thermes en Moselle pour cette rencontre nationale, programmée entre deux congrès statutaires. Il s'agissait de tirer un bilan des deux premières années de mandature depuis le congrès de Bordeaux, puis réfléchir et mener des débats pour permettre à l'UCR de faire progresser ses réflexions pour tracer l'avenir.

Dominique TOUSSAINT, Secrétaire Général de l'Union régionale Interprofessionnelle du Grand Est, et Pierre GUILMIN, Secrétaire Général de l'Union Régionale des Retraités du Grand Est, ont eu à cœur de faire l'ouverture de cette rencontre nationale. Tous les deux ont remercié l'équipe nationale d'avoir choisi le Grand Est pour cette rencontre. Ils ont présenté les particularités de la région, parlé de son socle industriel, de son positionnement géographique et souhaité à tout le monde de passer un moment de convivialité dans ce bel endroit.

Puis ce fut au tour de **Dominique FABRE, Secrétaire Générale de l'Union Confédérale des Retraités de prendre la parole.**

Elle rappelle que la CFDT est favorable à la vaccination, ni opposée au Pass sanitaire. Ce qui nous permet aujourd'hui de renouer le dialogue autrement que par écran interposé !

Elle est donc ravie d'avoir enfin pu organiser ce premier grand rassemblement depuis le congrès de Bordeaux. Nous débattons sur l'actualité revendicative. Des travaux en ateliers devront permettre d'alimenter la future résolution du Congrès en 2023.

Et d'aborder des sujets compliqués comme l'urgence climatique, les dérives démocratiques, une activité internationale qui fait frissonner telle que la situation en Afghanistan ou encore en Asie où le leader syndical et quatre autres défenseurs de la démocratie ont été condamnés à 18 mois de prison par le pouvoir chinois. Que faut-il penser de la coalition allemande à venir ? L'Europe est un peu en sourdine...

Et la loi Grand Age ! On avait de l'espoir, malheureusement le gouvernement enterre le projet de loi déjà maintes fois reporté. Pour la CFDT, ce n'est pas de la déception mais de l'exaspération.

La parution du PFLSS 2022 contient néanmoins quelques points positifs dont la revalorisation des retraites (AGIRC-ARRCO + 1 % sur les retraites complémentaires), une enveloppe de 280 millions d'€ pour le maintien à domicile, une vraie réflexion engagée sur les EHPAD, mais le problème est bien

plus profond. Le renforcement des moyens représente 1,3 ETP par Ehpad, ce n'est pas suffisant.

Concernant la revalorisation des basses pensions, la proposition de 1000 € minimum par mois ne correspond pas à notre revendication qui rappelons-le est l'équivalent du SMIC pour une carrière complète.

Concernant le pouvoir d'achat des retraités, l'indexation de nos pensions sur les salaires est toujours en standby.

Des annonces sont faites, mais on n'explique jamais clairement comment on va faire, ni comment on va financer !

Nous sommes en période d'élections présidentielle et législatives. Il faut interpeller les candidats. Nous allons préparer un argumentaire pour rencontrer les candidats aux législatives. Il faut leur rappeler que nous sommes 16 millions de retraités et donc 16 millions de votants !

L'UCR est souvent interpellé par rapport à la problématique des déserts médicaux. L'UCR peut le dénoncer, mais c'est au niveau des régions qu'il faut intervenir. Si l'enquête démontre ce problème, il faut agir auprès du préfet. Il est évident que si on ne règle pas la liberté d'installation des médecins, on ne règlera pas les déserts médicaux.

Quatre thèmes d'ateliers sont proposés aux participants.

- Assurer l'avenir de notre modèle social
- Réfléchir à l'appellation et au fonctionnement des Unions territoriales de retraités (UTR)
- Se développer et former les adhérents
- Comment mieux faire circuler l'information et avec quels outils.

Ces travaux doivent permettre de poursuivre la réflexion et formuler de nouvelles idées.

Intervention de Laurent Berger :

Il est ravi de voir que la CFDT Retraités est toujours très présente et en déduit que nous sommes bien les uns avec les autres.

Il fait un point sur l'actualité revendicative. Il comprend le combat de l'UCR sur les basses pensions, mais c'est aussi celui de toute la CFDT ! Il considère qu'un pays qui déclare que 10 % de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté est un pays qui se dégrade.

On sent la fatigue démocratique, et le débat public part dans tous les sens.

A la question concernant les relations intersyndicales, Laurent Berger répond qu'il faut savoir assumer sa singularité. La CGT et FO sont constamment dans la rue mais ne font pas de propositions. Leur problème est que leur organisation subit une crise interne. Et je refuse de faire une unité syndicale sur des

ambiguïtés. FO c'est une véritable auberge espagnole ! Je considère que ces 2 organisations prennent leurs militants pour des cons !

Concernant le SEGUR de la santé, il y a tout de même 2 milliards qui vont aller dans la poche des salariés.

Les exemples tels que :

- 183 € par mois pour les soignant.e.s
- Un congé de paternité désormais à 28 jours
- + 15 % de salaire pour les aides à domicile
- Prise en charge par l'employeur de la mutuelle dans le Privé et le Public
- Prise en charge de la contraception jusqu'à 25 ans...

Bref, il ne faut pas croire que tout cela est un cadeau du gouvernement. La CFDT doit valider sa participation à toutes ces négociations. Après, on peut toujours mieux faire, malheureusement on n'arrivera jamais à contenter tout le monde en même temps.

Quant au communautarisme dans le monde du travail, Laurent Berger pense que le « fait religieux » doit rester dans le domaine du privé. Il y a des fragments de religions qui utilisent cela pour faire de la politique. Nous devons réaffirmer nos principes sans tomber dans l'excès. On risque de tomber dans beaucoup de délires.

Place à une table ronde sur la fin de vie : l'heure des choix !

Première intervenante : Marie-Odile ESCH.

Elle siège au CESE (Conseil Economique, social et environnemental) à Paris et représente la CFDT.

Elle insiste sur la nécessité de revoir totalement le fonctionnement des EHPAD. « Les EHPAD sont devenus des lieux d'accueil d'une population en perte d'autonomie plus nombreuse et dont les besoins médicaux sont de plus en plus importants. La crise actuelle montre que les modalités de leurs financements ne leur permettent pas de faire face à ces évolutions ».

Elle précise aussi que le baromètre de l'isolement tenu par les Petits Frères des Pauvres recense 2 Millions de personnes vivant totalement seules. Et qu'à ce jour, 26 départements n'ont toujours pas d'unités de soins palliatifs.

Intervention de Véronique FOURNIER, Médecin de santé publique et cardiologue, ancienne présidente du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie.

Pour elle, mourir dans la dignité est un sujet qui suscite des violences dans notre société ! Le choix et la liberté de choisir est une question très complexe, et derrière cela une position difficile à tenir pour les individus. Attention au mot « dignité », mal compris par les gens qui ont traduit cela par une euthanasie pure et simple. Le choix de mourir est une position philosophique !

Puis nous avons écouté un témoignage très touchant de deux sœurs, Marie-Odile et Marie-Thérèse PETIT qui ont accompagné pendant presque 10 ans leur maman malade, le plus longtemps possible au domicile, mais finalement elles ont dû la mettre en EHPAD. Elles ont vite compris que la beauté des images et des mots sur les prospectus, sont loin d'être une réalité. Et la pire des périodes fut celle de la pandémie, plus d'accès possible pour lui dire qu'elles l'aiment et qu'elles pensent à elle. Difficile de s'endormir et se dire que leur maman doit croire qu'elles l'ont abandonné.

Aujourd'hui leur maman est partie, elles continuent à se battre au travers des Conseils de Vie Sociale ou autres associations, afin d'améliorer le sort des personnes âgées.

La recherche de solutions : 4 intervenants dont

- Madame Nadia GEERTS – Essayiste – en Belgique.

Elle nous relate comment elle a accompagné sa maman dans sa décision de mourir. Pour elle, l'euthanasie est une question de principe. Elle est surprise que la France qui est un pays laïque, contrairement à la Belgique, n'avance pas dans cette loi. Il y a environ 400 personnes par an en Belgique qui font appel à l'euthanasie.

Elle rappelle en quoi consistent les déclarations anticipées : c'est une aide à mourir, il faut être capable de discernement, être dans une situation médicale sans issue et prouver que la souffrance psychique ou physique est inapaisable. Certains médecins se cramponnent encore au serment d'Hippocrate, à savoir qu'ils peuvent GUERIR ! Oui, mais à certains stades, il faut accepter que l'on peut soulager certaines souffrances, mais ne plus les guérir.

En Suisse on pratique « le suicide assisté ». En Belgique l'euthanasie. La différence est qu'en Suisse, on fait soi-même le geste, pour l'euthanasie, le médecin fait une injection létale, mais le malade peut demander à faire l'injection lui-même.

- Monsieur Arnaud CAPENNE : Gériatre à Poitiers

Monsieur Capenne pense qu'on se prépare mal en France à mourir. La prévention est insuffisante. La loi Leonetti est mal connue par les médecins et

les médecins ne sont pas assez formés pour accompagner dignement une personne en fin de vie.

- Madame Cloé PILLOT – TONNELIER : AG2R La Mondiale

Elle nous parle des aidants. Des personnes qui sont souvent en grande souffrance , on compte 8 à 11 millions d'aidants en France. Les aidants sont principalement issus de la famille du malade, après on trouve aussi le voisinage ou encore des connaissances liées à l'antériorité des relations.

Très souvent, on ne sait pas à quel moment on peut s'identifier comme proche-aidant ! En tout cas, il y a urgence de revoir les aides dont peuvent bénéficier ces personnes et surtout de faire une meilleure information sur ce sujet. Il faut agir pour préserver son propre équilibre de vie.

- Monsieur Benjamin MATTELY – ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité)

L'association compte 77 000 adhérents. Elle rassemble les citoyens qui veulent maîtriser leur fin de vie. Il insiste sur la nécessité de remplir les directives anticipées, sachant qu'elles sont modifiables à tout moment. La nécessité aussi d'arriver à en parler avec ses proches, afin que eux aussi ne se retrouvent pas à devoir faire des choix quand il est trop tard.

Il recommande à tous de voir ou revoir un merveilleux film écrit et réalisé par François Ozon « Tout s'est bien passé », avec André Dussollier. (sortie en 2021).

Cette rencontre nationale fut riche en discussions, en réflexions, en émotions, en retrouvailles. Nous espérons que les résultats seront fructueux et permettront à l'UCR de continuer à porter toutes ces revendications afin de nous permettre à continuer de vivre une retraite heureuse.

Marie-Antoinette